

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

Ordonnance

Après l'annonce d'un référendum sur le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes, nous avons souligné que cette consultation n'était pas permise en l'état actuel du droit : un référendum local ne peut porter sur un projet de l'État mais seulement sur des projets de délibération ou d'acte qui sont de la compétence de la collectivité locale.

Qu'à cela ne tienne ! Le ministère de l'Écologie vient de diffuser aux membres du Conseil national de la transition écologique un projet d'ordonnance qui crée une nouvelle procédure censée tourner la difficulté. La rédaction du texte semble avoir été confiée à un rédacteur non moins dilettante que le promoteur du référendum sur l'aéroport contesté :

L'ordonnance contredit l'article 106 de la loi du 6 août 2015 qui autorise l'État à organiser une consultation locale pour les projets à venir et non pour ceux qu'il a déjà autorisés. De plus, elle réduit à la Loire-Atlantique le territoire sur lesquels les électeurs seront invités à se prononcer. Enfin, elle ne précise pas les suites qui seront données au référendum - manifestation destinée à produire un simple avis.

De quoi susciter maints recours juridiques et manifestations...

Droits de l'Homme

L'indigne traité du Touquet

Histoire

Pour en finir
avec Louis XVII

p. 10

Idées

Jean-Pierre
Le Goff

p. 9

Le traité indigne du Touquet

Le démantèlement de la « jungle » de Calais ne résoudra pas les problèmes liés à la forte présence de migrants dans le nord de la France. Ce scandale humanitaire est le résultat d'une faveur incompréhensible accordée par la France à la Grande-Bretagne avec le traité du Touquet.

Ni Napoléon, ni Hitler n'ont fait plier l'Angleterre, mais Emmanuel Macron n'a pas hésité à menacer les électeurs britanniques en déclarant que la France cesserait de retenir les migrants à Calais en cas de Brexit. Les sujets de la reine Élisabeth II n'ont pourtant rien à craindre sur ce point, leur pays n'ayant pas signé la convention de Schengen relative à la libre circulation des personnes. La Grande-Bretagne applique en revanche la convention de Dublin qui prévoit le traitement des demandes d'asile dans le premier pays par lequel les migrants arrivent dans l'Union européenne. C'est pourquoi, soumise à une pression migratoire toujours plus forte du fait de son attractivité, elle a conclu avec la France plusieurs traités et accords bilatéraux afin de délocaliser les contrôles de ses frontières dans les zones portuaires et ferroviaires françaises. Ce travail diplomatique, ponctué par la crise du centre de Sangatte, a conduit à la signature en 2003 du traité du Touquet par le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy et son homologue britannique.

Cependant, souligne la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) dans son Avis sur la situation des migrants à Calais et dans le Calais du 2 juillet 2015, « si ces textes internationaux ont eu pour objectif initial d'endiguer les mouvements migratoires vers le Royaume-Uni, leur mise en œuvre aboutit en pratique à interdire aux migrants de quitter la France et à

faire de Calais et de sa proche région une zone de concentration de personnes en exil avec les enjeux sécuritaires et les risques humains que cela implique. » Organisme officiel, la CNCDH n'hésite pas à qualifier la France de « bras policier de la politique migratoire britannique. » Elle reproche aux textes d'avoir été élaborés « sans transparence » et d'être « largement en contradiction avec le droit de l'UE. »



L'an dernier, Xavier Bertrand, en campagne pour la présidence de la région Nord - Pas de Calais, et le maire de Calais Natacha Bouchart avaient demandé en vain l'abrogation du traité du Touquet. Au lendemain des déclarations de son ministre de l'Économie, le président de la République s'est même empressé de préciser qu'il n'est pas question d'abrogation. À l'instar d'un « expert » cité par *L'Express* du 3 mars 2016, on explique que le remède serait pire que le mal ; on agit le spectre de passeurs, de garde-côtes patrouillant

dans la Manche, de camps de rétention à Douvres et à Folkestone, de perturbation des relations commerciales et du trafic transmanche. Mais on fait silence sur la nécessité pour l'Europe de gérer les migrations sans perdre son âme. On abandonne à leur désespoir des milliers de réfugiés, politiques ou économiques peu importe, dont certains n'ont pas hésité à se « couvrir la bouche » lors du démantèlement de la « jungle » ; on ne veut pas voir les hommes qui meurent en tentant de monter dans les camions ou qui restent enchevêtrés dans les barbelés comme ceux qui tentaient de franchir le mur de Berlin ; on pousse au désespoir politique les habitants d'une ville en voie de faillite. Dans ces conditions, comment interpréter l'obstination du gouvernement français à maintenir un statu quo sans issue ?

Le sommet franco-britannique d'Amiens du 3 mars dernier, s'est conclu par le déblocage par David Cameron de vingt-deux millions d'euros en 2016 et par des mesures qualifiées, dans *Le Monde* du 4 mars, de « cosmétiques » par une spécialiste des migrations qui déplore « une vision à court terme. » Obsédé par la survie à tout prix d'une Union européenne qui craque de partout, François Hollande n'a pas exigé de contrepartie aux avantages accordés à Londres pour éviter le Brexit, alors que même Alain Juppé demande une remise à plat du traité du Touquet. Mais en matière d'immigration, comme en d'autres domaines, la France laisse l'Allemagne mener le jeu, dans les conditions scandaleuses illustrées par le prétraité conclu entre la chancelière allemande et le président turc. Le ministre grec de l'Intérieur vient de qualifier de « *Dachau des temps modernes* » le camp de réfugiés d'Idomeni situé à la frontière avec la Macédoine, où s'entassaient 12 000 réfugiés dans des conditions sordides. Subirons-nous aussi la honte d'une telle comparaison ?

Laurent LAGADEC

SOMMAIRE

P 1 : Cible : Ordonnance - P 2 : Droits de l'Homme : Le traité indigne du Touquet - P 3 : Front National : Paisible Marine - Echo des blogs : La crise, encore et toujours - P 4 : Social : Détricoter le Droit du travail ! - P 5 : Grande Bretagne : Fin de l'Entente cordiale - P 5 : Brèves : Jamaïque, Royaume-Uni, Pays-Bas, Brésil - P 6-7 : Industrie : Alstom, scandale d'État - P 8 : Zbigniew Brezinski : Un stège pour l'empire - P 9 : Idées : L'individualisme désintégré - P 10 : Histoire : Pour en finir avec Louis XVII - P 11 : Famille de France - Les Mercredis de la NAR - P 12 : Édito par Bertrand Renouvin : L'Union moribonde.

Paisible Marine

Sur une affiche, le visage de Marine Le Pen respire la force tranquille - mais oui ! - et le slogan est des plus rassurants : « *La France apaisée* ». L'intention est chouette mais les contradictions demeurent, quand elles ne s'aiguisent pas.

Comme tous les autres partis, le Front national soigne sa com' mais le problème de la communication, c'est que c'est toujours gros comme un quinze tonnes. Les stratèges frontistes se sont aperçus lors de la campagne des régionales qu'ils se heurtaient à un effet de blocage : plus le Front monte, plus il fait peur. Ce qui est jouissif pour un parti qui ne veut pas du pouvoir - le Front de Jean-Marie - est désolant et à terme démobilisateur pour un parti qui veut porter sa présidente à l'Élysée.

Logiques, les communicants frontistes en concluent qu'il faut une communication « *moins clivante* », plus rassembleuse, vraiment tranquillisante. D'où l'affiche « *La France apaisée* » et les photos de Marine Le Pen en brave femme au foyer, qui arrose ses fleurs : Florian Philippot a lui-même expliqué au *Figaro* que c'était fait pour rassurer les vieux - il est poli, il parle des « *personnes âgées* » - qui ont peur de la guerre civile.

Le problème, c'est que le programme du Front national n'a pas changé et que les propositions « *clivantes* » ne manquent pas - tout particulièrement la suppression du droit du sol. On a tendance à l'oublier parce que le Front développe des thématiques « *sociales* » - il dénonce la loi El Khomri - et maintient son hostilité à l'euro. Mais quand la campagne présidentielle commencera, il faudra bien que Marine Le Pen développe tout le programme du Front national. Ce qui la reconduira dans le piège dont elle tente de sortir : si le Front national se recentre, il perd son électorat d'extrême droite ; si le Front cultive sa thématique xénophobe, il fait peur à la fraction modérée de son électorat.

Sauf révolution interne - la liquidation de l'extrême droite frontiste au profit d'une politique de rassemblement - la populaire et populiste Marine restera la personnalité la plus redoutée et la plus détestée des Français. À l'insoluble problème posé par la ligne frontiste s'ajoutent de sérieuses contradictions internes. Un courant libéral s'est récemment révélé qui voudrait abandonner la thématique anti-euro pour se rapprocher de la droite classique : il est pour le moment muselé mais pas dispersé. Pour Marine Le Pen, le danger immédiat est représenté par le courant identitaire qu'incarne Marion Maréchal-Le Pen. Sur la belle affiche de « *La France apaisée* », elle enfonce des clous de charpentier : après avoir établi un lien entre le mariage homosexuel et la polygamie, la préférée du Fondateur exclu a déclaré le 20 mars que l'immigration est devenue un « *foyer de radicalisation* ». Sans voir que ce type de déclaration fait plaisir aux « *djihadistes* » qui veulent comme elle créer un affrontement entre « *arabo-musulmans* » et « *Français de souche* », la jeune Marion ruine la stratégie frontiste de l'apaisement. Marine Le Pen peut-elle la laisser faire ?

Annette DELRANCK

La crise, encore et toujours

Deux entretiens à lire de bout en bout ont été récemment publiés sur les sites de la grande presse quotidienne.

Dans *FigaroVox* (1), Gaël Brustier répond aux questions d'Alexandre Devecchio à la veille de la manifestation du 9 mars contre la réforme El Khomri. Élargissant la perspective, il souligne que « *ce qui fut le « bloc historique » néolibéral se fissure. C'est-à-dire que la crise financière et économique provoque une onde de choc qui se répercute d'année en année dans le champ institutionnel mais aussi dans celui des représentations, c'est-à-dire de la vision du monde que chacun développe. Pour davantage de gens, la globalisation crée de l'insécurité. Le consentement à des mesures et solutions perçues comme défavorables aux salariés, aux « petits », est moindre. Il y a, dans les pays d'Europe occidentale, mais aussi en Amérique du Nord, de nouvelles potentialités qui naissent.* »

Après avoir souligné le succès de la campagne de Bernie Sanders aux États-Unis, l'arrivée aux affaires d'Antonio Costa au Portugal et les progrès de la gauche radicale et écologiste en Irlande, Gaël Brustier constate la déliquescence de la gauche classique : « *En France comme ailleurs, ce que fut la gauche n'est plus. Le fait que Pierre Joxe, l'un des artisans de la victoire de 1981, prenne la parole et dise ce qu'il dit de l'actuelle politique gouvernementale en est un signe évident. Souvent, en Europe, la gauche est en passe de s'écrouler sur elle-même, s'engouffrant par exemple dans des logiques de « Grande Coalition » pour ce qui est de la social-démocratie. Elle souffre aussi de la confrontation de ses idéaux avec la réalité de ce qu'est l'Union européenne aujourd'hui, comme on l'a vu depuis un an en Grèce.* »

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde.fr* (2) à l'occasion de la parution de son nouveau livre (« *Comprendre le malheur français* », chez Stock), Marcel Gauchet évoque entre autres sujets majeurs la crise européenne : « *Sortir de l'Europe n'a pas de sens. Le problème de l'Europe est qu'elle n'a pas les institutions qui correspondent à sa nature. On est en présence d'un projet politique qui n'a jamais pensé ses moyens - rien d'étonnant à ce que dysfonctionne ce qui reste évidemment une construction fraternelle de peuples qui ont l'essentiel en commun. Alors il faut retrouver cet élément essentiel et commun. Les institutions actuelles ne le permettent pas. Je ne crois pas du tout à la solution des cercles multiples (où l'on voit Giscard et Habermas dire la même chose), car ce serait introduire une hiérarchie entre bons, moins bons et mauvais. Cela ne peut fonctionner. Le principe de l'Europe ne peut être que l'égalité des nations.* » Ce point est en effet fondamental.

Jacques BLANGY

(1)<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/03/08/31001-20160308ARTFIG00292-le-mouvement-anti-loi-el-khomri-peut-il-devenir-le-podemos-francais.php>

(2)http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/03/10/marcel-gauchet-je-suis-et-je-reste-fondamentalement-socialiste_4880754_3232.html?xtmc=marcel_gauchet&xtcr=3

Détricoter le Droit du travail

La nouvelle version du projet de loi travail n'est rien d'autre qu'une nouvelle atteinte au modèle social français qui conduira à la généralisation de la précarité.

A lire la presse des jours qui ont suivi la présentation par Manuel Valls de la nouvelle mouture du projet de loi travail, rien n'aurait pu se faire sans la CFDT et son secrétaire général. « Le destin du pré-projet de loi El Khomri repose en partie sur la position que Laurent Berger adoptera après les « corrections » apportées ce lundi au texte de la ministre du Travail », pouvait-on lire lundi 14 dans *Le Figaro*. Même son de cloche le lendemain dans *Les Échos*, dans un article intitulé L'avènement du gouvernement-CFDT : « Rarement un exécutif n'aura autant indexé son action sur les humeurs d'une centrale syndicale. » Libération n'est pas en reste, pour qui « l'exécutif court après la CFDT. »

Cette analyse - bien qu'elle soit à relativiser, car Laurent Berger aurait probablement accepté le texte initial si sa base ne s'y était pas opposée - sont révélatrices de l'incapacité de François Hollande de relancer le dialogue social. Le chef de l'État en avait pourtant fait l'un des axes forts de son quinquennat. Force est de constater, quatre ans après son élection, que la concertation avec les partenaires sociaux semble se limiter à la consultation de la CFDT et du Medef. Il y a au moins deux raisons à cela. La première est liée à l'impossibilité pour nos gouvernants (de gauche comme de droite) de concevoir les relations sociales en dehors du rapport de force et de promouvoir un dialogue apaisé avec les partenaires sociaux. La seconde trouve son origine dans l'existence de deux approches inconciliables de la politique économique à mettre en œuvre. Selon les uns (le gouvernement, le patronat, les syndicats réformistes, Bruxelles et les économistes orthodoxes) c'est l'offre qui crée la demande : il faut donc supprimer les contraintes qui pèsent sur les entreprises ; d'où les politiques d'austérité, la baisse du coût

du travail via le CICE et le pacte de responsabilité, la déréglementation à travers la loi Macron et, aujourd'hui, le projet de loi travail. Selon les autres (les syndicats contestataires, quelques frondeurs au sein du Parti socialiste et les économistes hétérodoxes), il faut favoriser la demande, donc l'investissement des entreprises et la consommation des ménages, et conduire une politique budgétaire contra-cyclique pour relancer l'économie. Résultat : on cultive l'entre-soi et on réécrit la seconde version du projet de loi dit El Khomri avec le Medef, la principale force patronale, et la CFDT, le syndicat réformiste le plus puissant.

L'Elysée et Matignon semblaient avoir tout prévu pour que la réforme aboutisse sans trop de problèmes, avec la nomination, en septembre 2015, d'un ministre du Travail falot et le report sine die de la loi sur les nouvelles opportunités économiques (Macron II) qui aurait pu nuire à la cohérence du projet. Trois contributions successives en juin et en septembre de Badinter & Lyon-Caen, de Barthélémy & Cette, et de Combrexelle avaient conféré une assise solide à la réforme, et un caractère d'urgence. Le refus des partenaires sociaux de négocier sur le sujet avait été anticipé, laissant à l'exécutif les mains libres pour présenter son propre projet. Les discussions informelles en tête-à-tête ou par téléphone entre les responsables syndicaux et patronaux, d'une part, et les ministres et leur cabinet, d'autre part, étaient allées bon train en début d'année permettant d'identifier les points de blocage. Une fois la première version du texte révélée, Jean-Christophe Cambadélis exerçait un lobbying intense auprès des organisations syndicales réformistes en rencontrant leurs dirigeants pour les inviter à ne pas laisser la CGT et la CGT-FO monter seules au front, et à revendiquer des

aménagements à la première version du texte. Par ailleurs, nul besoin d'être grand clerc pour savoir qu'en période de congrès, la CGT ne se rallierait pas à un projet de démantèlement du code du travail ; il suffisait juste de s'assurer de son savoir-faire en matière d'encadrement des mouvements sociaux. Une campagne de communication savamment orchestrée devait faire le reste. Il semblerait donc que tout a donc été anticipé, à l'exception de la mobilisation des lycéens et des étudiants qui pourrait amener le gouvernement à revoir son scénario, et le succès de la pétition lancée par Caroline de Haas qui a recueilli plus d'un million de signatures et confirme la rupture entre le peuple et ceux qui les gouvernent.

Sur le fond, ce que François Hollande et Manuel Valls considèrent comme essentiel, est préservé dans la seconde mouture du projet de loi qui sera présentée en conseil des ministres le 24 mars : s'il n'y est plus question de plafonner des indemnités prud'homales pour licenciement économique abusif, si désormais le texte garantit aux jeunes décrocheurs un accompagnement d'un an et un pécule de 450 euros mensuel, si le plafond du compte personnel formation passe de 150 à 400 heures pour les précaires, il maintient l'inversion de la hiérarchie des normes et les nouvelles mesures qui concernent le licenciement économique, il fait de l'entreprise le lieu privilégié du dialogue social en matière de temps de travail, il exclut la transférabilité du compte épargne-temps d'une entreprise à une autre et la taxation des CDD. Le Medef ne s'y est pas trompé : dans un communiqué rageur, Pierre Gattaz réclame certes « une version 3 » du projet de loi, mais dans une note interne, il invite les patrons à ne pas trop combattre le texte.

Si ce projet de loi ne va pas aussi loin que l'auraient espéré les partisans de la déréglementation, il entrouvre la porte à des reculs sociaux ultérieurs. C'est pourquoi la mobilisation ne doit pas faiblir afin de faire barrage à cette nouvelle atteinte portée à notre modèle social qui, par ailleurs, ne répond pas aux enjeux d'une économie et d'une société en transition impactée par la généralisation du numérique et de la robotique, et le changement climatique.

Nicolas PALUMBO

Fin de l'Entente cordiale ?

Quel que soit le résultat du référendum britannique du 23 juin, la France se doit d'adopter une attitude guidée par ses propres intérêts et sa place en Europe.

Le corps électoral français ne sera pas appelé à voter sur le maintien ou le départ de la Grande-Bretagne de l'Union européenne contrairement à ce qui fut le cas il y a quarante-quatre ans sur son adhésion. La décision du président Pompidou à l'époque fut critiquée. Il craignait un déséquilibre de l'Union au profit de l'Allemagne. Chirac fut formé dans cette optique et le prolongea. Mitterrand confronté à la réunification allemande encouragée par Washington se rapprocha de Margaret Thatcher. Le parti conservateur britannique était déjà fort divisé.

Indépendamment des arguments valant pour les Britanniques eux-mêmes qui doivent pouvoir se prononcer sans interférence, les Français et d'autres Européens peuvent estimer que la question se pose aussi pour eux et qu'ils aient à en répondre peut-être ultérieurement. On n'a pas encore vu grand monde dans la classe politique nationale s'en soucier, les priorités étant ailleurs.

Parmi Les Républicains tels que Bruno Le Maire ont évoqué le spectre d'un « *Waterloo européen dans lequel la Grande-Bretagne va pouvoir dicter à l'Europe le rythme de son approfondissement et de son renforcement.* » (1) Peu de temps après Waterloo, Londres avait repris ses distances avec le Continent qui avait pu s'organiser alors selon le « *système Metternich* » qui a duré tant bien que mal jusqu'aux révolutions de 1848, le système ne tenant qu'à la condition que rien ne change. Dès la fin de la Restauration, la France avait fait cause commune avec l'Angleterre libérale sur l'indépendance de la Grèce, celle de l'Amérique espagnole et bien sûr la naissance de la Belgique. Cette première entente cordiale s'était développée sous Louis-Philippe et Napoléon III pour ne renaître, en 1904, qu'à la veille de la Première Guerre mondiale contre le danger impérial allemand.

Ce rappel historique pour dire que, Brexit ou pas, la France, la Grèce, la Belgique, le Portugal, l'Italie et quelques autres - pourquoi pas l'Espagne de Podemos demain ? - conti-

nueront d'avoir intérêt à des relations cordiales avec Londres - sans parler de l'Irlande menacée d'une nouvelle partition. Le défi sera particulièrement net en matière de politique extérieure et de défense. Sans une présence forte de Londres au sein des conseils européens, le débat se retrouverait transféré à Bruxelles-Otan alors que de plus en plus il prenait forme au sein de Bruxelles-UE. Insensiblement des progrès avaient été accomplis dans les procédures internes à l'Union qui devront désormais être menés en bilatéral, en décrochage de projets européens éventuels. Finies les velléités d'Europe de la défense.

En allant plus loin et en se rappelant l'Europe de Metternich qui avait fait débat au début des années 1990 autour du projet de « *confédération* » lancé par le président Mitterrand, le départ de l'Angleterre ou son retour honteux renforcerait toutes choses égales par ailleurs « *l'alliance continentale* » comme on l'appelait au XIXe siècle, c'est-à-dire en l'occurrence une conjonction de forces conservatrices et autoritaires entre Berlin, Vienne et Moscou. Si Cameron et Merkel, dans un genre différent, agacent autant, n'est-ce pas que l'Europe de Metternich demeure un idéal ? Même dirigée par les Conservateurs, l'Angleterre a toujours été par rapport au continent une puissance libérale, économiquement et politiquement. La France, plus proche voisine de l'Angleterre, a historiquement hésité entre les deux voies.

Le 24 juin, elle se retrouvera en première ligne pour apporter une réponse cohérente et responsable au référendum. Ce sont ses réactions que l'on guettera. Elle sera à la barre du navire européen. Les « *experts* » de la Commission se noieront comme à l'habitude et la Chancellerie restera comme la sirène sur les bords du Rhin. L'Élysée doit se préparer à une prise de parole forte qui soit à la hauteur de ce moment historique : Europe projet d'avenir ou simple expression géographique.

Pour l'instant on n'a entendu que des propos irresponsables : M. Valls à Munich et M. Macron au *Financial Times*. Rame-ner les enjeux à la « *jungle* » de Calais et au problème des migrants, c'est ne regarder les problèmes que par le petit bout de la lorgnette. Nein aux Allemands, No aux Anglais, cela ne fait pas un oui européen. L'émotion prend la place de l'imagination, la myopie tient lieu de vision. Il est certes un peu tard pour se réveiller maintenant et regretter que l'on n'ait pas fait assez de franco-anglais ou trop de franco-allemand au sein de cette Europe ou l'inverse. Cette attitude ne nous dispenserait pas de nous y prendre autrement à l'avenir.

Yves LA MARCK

(1) Au *Figaro-magazine*, 26 février 2016.

Brèves

Jamaïque

Le 3 mars : Le nouveau Premier ministre élu Andrew Holness (républicain) a annoncé publiquement que le projet de proclamation de la République était désormais abandonné afin de se focaliser sur les problèmes sociaux et économiques récurrents de l'île.

Royaume-Uni

Le 10 mars : Agacé par la une de *The Sun*, le palais de Buckingham a décidé de porter plainte contre le tabloïd qui affirmait que la reine Élisabeth II soutenait ouvertement le Brexit. Alors que la campagne pour la sortie ou non du Royaume-Uni de l'Europe bat son plein, la neutralité de la famille royale sur ce sujet a souvent été remise en question par nombre de politiciens ou de médias.

Pays-Bas

Le 10 mars : Visite d'état de deux jours en France du roi Willem-Alexandre des Pays-Bas et de son épouse, la reine Máxima. Reçus

successivement par le président du Sénat, de l'Assemblée nationale et par le président de la République, les souverains des Pays-Bas se sont rendus en toute discrétion au café du Carillon afin de rendre hommage aux victimes des attentats du 13 novembre dernier à Paris.

Brésil

Le 13 mars : Lors des manifestations anti-gouvernementales au Brésil, le neveu de feu Isabelle d'Orléans-Bragance titrée comtesse de Paris, le prince Jean-Henri d'Orléans-Bragance a eu les honneurs du journal *Le Monde* qui a illustré son premier article sur le sujet avec une photo du prince. Affectueusement surnommé « *Dom Joãozinho* » par ses compatriotes, le prince est 26e successeur à la couronne de France en vertu du pacte de famille datant de 1909.

Frédéric de NATAL

Alstom scandale d'État

En janvier dernier, Patrick Kron a quitté ses fonctions de PDG du groupe Alstom après avoir piloté la cession de ses activités dans l'énergie à General Electric (GE). Journaliste spécialisé dans les questions financières et industrielles, Jean-Michel Quatrepoint a enquêté sur les conditions d'une cession qui fait perdre à la France le contrôle d'un secteur stratégique.

Royaliste : Vos derniers livres, comme « *Le Choc des Empires* », traitent de géopolitique. Pourquoi cet intérêt pour la cession d'Alstom ?

Jean-Michel Quatrepoint : Il y a 40 ans, j'ai suivi pour *Le Monde* la fusion de CII avec Honeywell Bull. Elle a été présentée comme une alliance entre égaux alors qu'à terme les alliances entre égaux avec les Américains n'existent pas. J'ai expliqué dans mon livre « *French Ordinateurs* » pourquoi CII Honeywell Bull était vouée à être absorbée ou à disparaître. Aujourd'hui, il n'y a plus d'informatique française ni européenne. J'ai d'abord suivi l'affaire Alstom de loin. Dans un premier temps, l'accord passé entre Alstom et GE est présenté au public et au gouvernement comme un accord entre égaux avec trois filiales communes à parité. Puis, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale extraordinaire d'Alstom, on découvre que l'accord n'est plus à 50-50 mais à 51-49 sur deux filiales et même à 80-20 sur la filière nucléaire. GE a tous les pouvoirs en matière de gestion de trésorerie et de nomination du président. Emmanuel Macron ayant signé le décret autorisant l'opération sur les bases de l'accord initialement présenté, j'ai réalisé qu'on avait été enfumé. J'ai enquêté pour comprendre et j'ai fait un livre. (1)

Royaliste : La mauvaise santé d'Alstom ne rendait-elle pas cette cession inévitable ?

Jean-Michel Quatrepoint : En raison de la faillite de l'État et des managers français dans les années 90, Alstom a failli disparaître. Elle est sauvée en 2003 grâce à la prise

de participation par l'État de 20 % de son capital. Mais plusieurs éléments vont affaiblir l'entreprise. Tout d'abord l'absence d'actionnaire principal actif. Répondant aux exigences de la Commission Européenne, l'État revend ses 20 % à Bouygues qui caressait le rêve de rentrer dans la filière nucléaire. Bouygues devient l'actionnaire principal d'Alstom avec 30 % du capital, mais un actionnaire dormant, minoritaire au sein d'un Conseil d'administration sur mesure concocté par M. Kron. Par ailleurs, une immense querelle d'ego se développe entre Patrick Kron, Anne Lauvergeon d'Areva et Henri Proglio d'EDF, chacun essayant de devenir le patron de la filière nucléaire française. Enfin, doté d'un mauvais caractère, Patrick Kron se fâche avec ses principaux clients, EDF et la SNCF.

Royaliste : Alstom n'a-t-il pas aussi fait de mauvais choix techniques ?

Jean-Michel Quatrepoint : Alstom fabriquait à Belfort des turbines à gaz sous accord de licence GE, qui ne lui permettait pas d'exporter vers les États-Unis et l'Asie du Sud-Est. Mais quand Alstom fusionne avec l'anglais GEC (General Electric Company), ce dernier veut vendre les turbines produites à Belfort sur des marchés qui lui sont interdits. Menacé de procès par GE, Alstom doit se séparer de GEC et céder à GE l'usine de Belfort. Alstom rachète alors à une société suisse, en les surpayant, des turbines à gaz qui ne fonctionnent pas. Cette erreur coûte très cher à Alstom qui perd la confiance de ses clients et des marchés et se retrouve petit dernier sur le marché des turbines. Avec la crise en 2008, les commandes de turbines

d'Alstom, déjà faibles, s'effondrent. Son autre activité, le ferroviaire, ne marche pas très fort non plus, Alstom s'est laissée distancer technologiquement et doit affronter la concurrence imposée par Bruxelles.

Royaliste : Mais pourquoi avoir choisi GE ?

Jean-Michel Quatrepoint : C'est là qu'intervient la procédure pour corruption du Département de la Justice des États-Unis (DOJ). Patrick Kron prétend qu'elle n'a joué aucun rôle dans sa décision de vendre à GE. J'affirme au contraire que ce rôle a été essentiel.

Affaibli au fil des ans, Alstom a dû prendre des contrats dits « merdiques », petits contrats aux marges très faibles nécessitant « d'arroser ». Or, depuis une quinzaine d'années les États-Unis font la chasse à la corruption avec le Foreign Corrupt Practices Act. Le simple fait qu'une transaction a été réalisée en dollars leur permet d'imposer l'extraterritorialité de leur droit et de vous faire tomber sous le coup de leur loi. Les États-Unis considèrent qu'ils peuvent lancer des poursuites même si le délit n'a pas été commis sur leur territoire ou ne concerne pas l'un de leurs ressortissants.

Royaliste : Comment Alstom a-t-elle été piégée ?

Jean-Michel Quatrepoint : Dans un premier temps, la justice indonésienne ouvre une enquête sur un marché emporté en 2003 par Alstom contre un concurrent américain. Une commission ayant transité par la filiale d'Alstom aux États-Unis, le département de la Justice des États-Unis (DOJ) prévient Alstom de l'ouverture d'un dossier à son encontre. Alstom refusant de plaider coupable, l'enquête est étendue à d'autres faits de corruption et le DOJ envoie quarante enquêteurs du FBI aux quatre coins du monde.

Royaliste : Comment la direction d'Alstom réagit-elle ?

Jean-Michel Quatrepoint : Elle ne comprend pas le mécanisme de la justice des États-Unis et sous-estime son rouleau compresseur. Un dirigeant d'Alstom est arrêté à l'aéroport international de New York John F. Kennedy et gardé au secret pendant quatorze mois. Quand il finit par plaider

coupable, sa direction le lâche. Mais Patrick Kron se rend compte que ses cadres sont désormais dans l'impossibilité de voyager et qu'il devient donc impossible de diriger l'entreprise. Je pense que c'est à ce moment que M. Kron prend l'initiative d'aller voir GE qui attendait son heure, depuis son éviction en 2009 au profit d'Alstom, du rachat d'une société de gestion des réseaux d'électricité contrôlée par Areva. Ayant reçu l'assurance de ne pas être arrêté, Patrick Kron se rend aux États-Unis pour y négocier avec GE les modalités concrètes de la vente. Il aboutit à un accord final qu'il veut garder secret pour mettre tout le monde devant le fait accompli. Mais l'agence Bloomberg le révèle au public.

Royaliste : *Quelles sont les conséquences de cette fuite ?*

Jean-Michel Quatrepoint : La nouvelle fait l'effet d'une bombe. Le ministre Montebourg tente de susciter une offre concurrente avec Siemens. Mais Alstom déteste Siemens qui dix ans plus tôt a tout fait pour faire capoter le sauvetage d'Alstom. De plus une telle alliance risque de poser problème avec Bruxelles. Le gouvernement français va alors faire croire qu'il obtient des concessions et de gros avantages de la part de GE, qui promet de créer 1 000 emplois en France. On va aussi faire trois filiales : une pour le nucléaire, une pour l'hydraulique et les énergies renouvelables et une pour le GRID (réseaux de transport). Au dernier moment, Siemens, allié à Mitsubishi, fait une nouvelle offre, supérieure de deux milliards à celle de GE et permettant de garder la mainmise sur la filière nucléaire et le GRID. Mais le choix de GE est fait. L'État et les banques d'affaires qui le conseillent n'ont même pas demandé à GE d'aligner son offre sur celle de Siemens.

Royaliste : *Comment l'expliquer ?*

Jean-Michel Quatrepoint : Peut-être n'ont-ils rien vu. De toute façon, François Hollande préférerait GE, gros employeur en France. Sans oublier un tropisme atlantiste.

Royaliste : *Combien paie GE au final ?*

Jean-Michel Quatrepoint : Dès le départ Jeffrey Immelt, PDG de GE avait annoncé qu'il ne paierait pas plus de 12,35 milliards d'euros. Au final, il obtient un rabais de 300 millions et récupérera 1,9 milliards de trésorerie



d'Alstom Power, sans compter les 600 millions du rachat de son activité de signalisation ferroviaire par Alstom. Enfin, contrairement à ce qui était prévu, GE ne paiera pas l'amende, le DOJ ayant exigé qu'elle le soit par Alstom.

Royaliste : *Qu'obtient GE pour ce prix ?*

Jean-Michel Quatrepoint : À terme GE récupérera 100 % d'Alstom Power, après le rachat des parts d'Alstom dans les trois filiales faites pour habiller l'accord. GE met la main sur toute la maintenance de la partie non conventionnelle de notre parc nucléaire. La maintenance c'est une marge récurrente de 35 % sur 20 à 30 ans. Avec le grand carénage pour prolonger la durée de vie des centrales sur 40 à 50 ans, GE récupère un marché captif de 10 milliards sur les prochaines années.

Royaliste : *Quelles conséquences pour notre pays ?*

Jean-Michel Quatrepoint : GE respectera sa promesse de créer 1 000 emplois. (2) Mais on n'a pas vu les dégâts collatéraux de l'accord. Alstom est au cœur de la filière nucléaire française avec Areva et EDF. C'est aussi l'un des deux fournisseurs de turbines de la flotte de guerre française. L'autre est Thermodyn... contrôlé par GE. Si les États-Unis ne veulent pas que la France exporte un bateau, GE ne fabriquera pas la turbine. Sur la filière nucléaire civile on a prétendu qu'on s'était réservé la possibilité de faire fabriquer la turbine Arabelle, en cas

de refus de GE sur ordre du gouvernement américain. Mais c'est méconnaître les contraintes liées à la fabrication d'une turbine.

Avec l'accord du ministère de la Défense, on a même autorisé la prise de contrôle par GE d'une filiale spécialisée dans l'analyse des données satellites notamment pour Thalès et le renseignement militaire.

Royaliste : *Patrick Kron a-t-il un avantage personnel à cet accord ?*

Jean-Michel Quatrepoint : Il devrait percevoir une prime de quatre millions d'euros. Mais il est possible que cette somme serve à payer l'amende qu'il encourt à titre personnel, car le DOJ ne le lâchera pas et ne lâchera pas Alstom. D'autres affaires sont en cours. Un autre dirigeant d'Alstom a déjà été inculpé.

Royaliste : *N'est-il pas normal de lutter contre la corruption ?*

Jean-Michel Quatrepoint : La corruption, c'est mal. Mais c'est l'arme des faibles. Les États-Unis ont trouvé un autre moyen : le trafic d'influence, qui consiste à acheter les élites des pays dont ils veulent se faire ouvrir la porte.

**Propos recueillis
par Laurent LAGADEC**

(1) Jean-Michel Quatrepoint – *Alstom, scandale d'État*, Fayard, sept./2015, 216 pages, prix public : 17 €.

(2) En janvier 2015 GE annonce la suppression dans le pôle énergie d'Alstom de 6 500 emplois en Europe, dont 765 en France.

Un stratège pour l'empire

B rillantissime universitaire consulté et souvent écouté par les présidents des États-Unis, Zbigniew Brzeziński est un excellent sujet pour théoriciens du complot. Sa pensée et ses prises de positions sont beaucoup plus complexes que celle des impérialistes primaires. Justin Vaïsse nous l'explique au fil d'une passionnante exploration des matrices de la politique étrangère des États-Unis.

Le jeune polonais qui arrive aux États-Unis en 1938 n'est pas un pauvre immigré mais le fils d'un consul qui vient prendre ses fonctions à Montréal, d'où il assiste à la Seconde Guerre mondiale. Entré à Harvard en 1950, devenu citoyen des États-Unis en 1958, Zbigniew Brzeziński fait une fulgurante carrière universitaire qui lui permet de servir avec un remarquable talent son pays d'adoption sans perdre de vue la Pologne. Entré au *Policy Planning Staff* de Lyndon B. Johnson en 1966, fondateur avec David Rockefeller de la fameuse commission *Trilatérale* en 1973, conseiller à la Sécurité nationale de Jimmy Carter, ce grand voyageur, auteur de nombreux livres et d'innombrables articles, a été consulté par tous les présidents jusqu'à Barack Obama. Contemporain et ami d'Henry Kissinger, il est moins médiatique que cet autre natif de la vieille Europe mais plus souvent dénoncé comme le théoricien maléfique de l'impérialisme yankee. Dans sa très savante biographie (1), Justin Vaïsse explique que c'est tout de même un peu plus compliqué...

La politique extérieure des États-Unis n'est pas, n'a jamais été un monolithe. Il y a une idéologie manifeste, une volonté de puissance, un patriotisme commun à tous les serveurs de l'État mais cette communauté d'aspirations et d'intérêts connaît aussi des divergences et des conflits entre les personnes et des groupes qui ne sont pas seulement des groupes de pression. Justin Vaïsse décrit admirablement *l'Establishment* des années quarante et cinquante, cette petite élite de banquiers et d'hommes d'affaires très avertis des affaires internationales, patriciens conformistes, défenseurs du libre-échange, du libre marché et des droits de l'homme, modérés dans leur volonté d'endiguer le communisme mais qui préconiseront l'engagement au Vietnam, finalement désastreux pour les États-Unis et pour eux-mêmes.

Au vieil *Establishment* incarné par John J. McCloy, succède une nouvelle élite

de spécialistes des affaires étrangères qui présente une plus grande diversité sociale et intellectuelle. Zbigniew Brzeziński en fait partie, de même que Henry Kissinger : tous deux sont nés en Europe, le premier dans une famille catholique polonaise, le second dans une famille juive qui a fui l'Allemagne en 1938. L'élite WASP dominante depuis le début du siècle s'efface devant les universitaires, les militants politiques et les journalistes. Les uns sont démo-



crates, comme Brzeziński, d'autres sont républicains comme Kissinger, tous sont des enfants de la Seconde Guerre mondiale - *Dear Henry* a combattu en Europe - et travaillent dans le contexte de la Guerre froide. Zbigniew est un fin connaisseur de l'Union soviétique, dont il annonça très tôt la déliquescence. Tout au long de sa vie, il a échappé aux classifications tirées de l'ornithologie : faucon antisoviétique dans les années cinquante, il cherche ensuite à provoquer la chute de l'adversaire par un « engagement pacifique ». Ultra-faucon sur le Vietnam, il est colombe sur la guerre du Golfe, ultra-colombe sur l'Irak, ultra-faucon sur la Bosnie et le Kosovo ;

faucon prudent sur l'Afghanistan, il se fait colombe sur la Libye, l'Iran et la Syrie. On voit que l'éminent conseiller n'a pas toujours été écouté par les présidents démocrates ou républicains et il n'est pas sérieux de faire de l'auteur du « *Grand Échiquier* » (2) le chef du grand complot yankee pour la domination du monde.

Les pages qui portent sur le début de notre siècle seront lues avec une attention toute particulière car les recommandations de Brzeziński illustrent une tendance forte de politique étrangère des États-Unis. Zbigniew Brzeziński est un adversaire résolu de Vladimir Poutine, regardé comme un impérialiste stalinien. Chaud partisan de l'extension de l'Otan, il encourage donc les « *révolutions de couleur* » - surtout celle de 2004 en Ukraine - soutient le gouvernement de Tbilissi en 2008 et bien entendu le pouvoir issu des événements de Kiev en 2014. Le faucon antirusse n'est pas un super-faucon : favorable à la livraison d'armes défensives au nouveau gouvernement ukrainien, il préconise, dit Justin Vaïsse, « *une solution d'apaisement politique qui prendrait en compte les intérêts de Moscou et verrait l'Ukraine adopter un plan de décentralisation et une formule internationale s'apparentant à la finlandisation (pas de porte ouverte pour rejoindre l'Otan, mais une lointaine perspective européenne.* » Conscient des maux dont souffrent les États-Unis, le très dynamique octogénaire réfléchit aujourd'hui à l'avenir des relations sino-américaines...

Zbigniew Brzeziński restera dans l'histoire comme un très grand stratège qui respecte les impératifs de la discipline rappelés par Justin Vaïsse : identification des buts géopolitiques, hiérarchisation des objectifs, adéquation des moyens aux fins, examen du contexte, anticipations des évolutions possibles... Comme Henry Kissinger, il inscrit sa réflexion dans l'histoire mais à la différence de son collègue, il est attentif aux forces profondes, aux opinions publiques, aux changements technologiques. Une France souveraine, menant une politique étrangère conforme à ses intérêts et à sa vocation, aurait eu en Zbigniew Brzeziński un interlocuteur rigoureux et un excellent adversaire.

Bertrand RENOUVIN

(1) Justin Vaïsse - *Zbigniew Brzezinski. Stratège de l'empire*, Éd. Odile Jacob, déc./2015, 448 pages, prix public : 29,90 €.

(2) Zbigniew Brzezinski - *Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde*, Bayard, nov./1997.

L'individualisme désintégré

Auteur du meilleur livre qui soit paru sur Mai 68 et ses suites, (1) Jean-Pierre Le Goff s'est signalé à notre attention comme l'observateur perspicace de nos évolutions sociales récentes. La qualité de son regard de sociologue se rapporte à ce qu'on peut appeler ses présupposés culturels. L'objet singulier de sa discipline suppose un éclairage adéquat à notre humanité, capable de la saisir dans ses profondeurs. Aussi ne craint-il pas de se réclamer aussi bien de la littérature que de la philosophie, parfois même de la théologie. Ceux qui pourraient le lui reprocher sont-ils indemnes de toute problématique préalable ? Sûrement pas. Les néo-marxistes se sont contentés de recycler leur métaphysique de l'aliénation, qui suppose que tout rapport social résulte d'un effet de domination ou d'exploitation. Il s'agit là d'ailleurs d'un paramètre utile, même s'il pêche par exclusivité. Les paramètres de Jean-Pierre Le Goff ont le mérite de problématiser, à mon sens, plus complètement l'espace social, surtout lorsqu'il s'agit de rendre compte de phénomènes de mentalité, dès lors que la mutation des mœurs correspond à un changement de paradigme global.

Son dernier essai décrit « *une nouvelle conception du monde et de la condition humaine* » qui « *s'est diffusée en douceur à travers tout un courant moderniste de l'éducation, du management, de l'animation festive et culturelle tout autant que par l'écologie fondamentaliste, les thérapies en tous genres et les nouvelles formes de religiosité diffuses.* » Ce qui résulte en premier lieu de son analyse pourrait se définir comme une sorte de pathologie qui concerne l'ensemble du corps social, mais résulte d'un éclatement de l'individu. Si, en effet, l'émancipation moderne consiste, aux yeux de la plupart des sociologues et des historiens, en l'affirmation de l'individu se libérant du carcan holiste des sociétés traditionnelles, la consistance de cet individu, la réalité de son libre arbitre, sa force de détermination peuvent se trouver entamées par un affaiblissement psychologique, une désintégration intérieure, des processus de déliaison qui entraînent sa désresponsabilisation. Dans la mesure où la démocratie moderne est née de l'individu-citoyen, il convient de s'alarmer, selon Jean-Pierre Le Goff, de ce considérable « *Malaise dans la démocratie qui corrode la citoyenneté* ».

Tocqueville avait prévu l'évolution fâcheuse que nous subissons : « *Non seulement la démocratie fait oublier à chaque homme ses aïeux, mais elle lui cache ses descendants et le séjour de ses contemporains ; elle le ramène sans cesse vers lui seul et menace de le renfermer enfin tout entier dans la solitude de son propre cœur.* » L'auteur de *La démocratie en Amérique* avait même été plus loin, dénonçant un despotisme nouveau : celui d'un festivismus proche de celui qui sera dénoncé par Philippe Muray, où il ne s'agit que de faciliter les plaisirs de tous, au point, selon une formule fameuse, d'ôter aux individus « *le trouble de penser et la peine de vivre.* » Christopher Lasch vérifierait pleinement cette intuition en dénonçant en 1979 *La culture du narcissisme*. Gilles Lipovetsky la confirmerait dix ans plus tard en parlant « *d'ère du vide* » : désaffection pour les questions

politiques, culte narcissique de l'ego, règne de l'image et de la séduction.

Jean-Pierre Le Goff reprend le dossier en le complétant et en l'approfondissant sur certains points. L'éducation requiert d'abord son attention, mais pas exclusivement sous l'angle de l'école, où son jugement rejoint ceux d'Alain Finkielkraut et de Jacques Julliard. Il insiste à la suite de Paul Yonnet sur la notion d'enfant du désir qui souffre constitutivement d'une blessure (Paul Yonnet, à qui il a d'ailleurs dédié son livre, ce qui me touche, ayant été très proche de cet ami trop tôt disparu). « *L'enfant du désir est constamment en demande. Cherchant continuellement à se faire remarquer, il guette en permanence dans l'échange symbolique de la relation quotidienne un élément possible de la réponse à cette question : « Ai-je vraiment été désiré ? »* Et Yonnet avait fait cette remarque terrible : « *Il y a une sorte de légitimité introuvable à vouloir s'opposer aux désirs des enfants, puisqu'on les a désirés.* » Le tout petit qui n'est plus considéré comme une sorte de don gratuit, qui émerge du désir comme une grâce, est forcément enfant roi, dont l'éducation est par avance difficile, sinon impossible.

Jean-Pierre Le Goff a déjà longuement étudié les pathologies particulières qui résultent de la crise du travail, du chômage et du management social qui a plus aggravé que guéri les fragilités des membres des entreprises. Mais il consacre deux longs chapitres aux évolutions proprement intellectuelles. Celui qui concerne la culture proprement dite rejoint la charge de Philippe Muray contre l'homo festivus, où l'écrivain voyait un processus de déshumanisation au sens où il s'agit d'un bouleversement ontologique total, avec la fin de l'histoire dans ses aspérités et la perte de la densité d'être emportée par la futilité d'un divertissement, pire que celui que Pascal avait stigmatisé. Mais Le Goff se distingue de Muray, en notant l'insatisfaction que suscite ce festivismus absurde, dont certaines manifestations ont été sifflées à Avignon lorsqu'elles bravaient le bon sens. Cela ne l'empêche pas d'insister sur la vacuité de certaines transgressions de type gauchiste, telle celle que Jean Vilar avait dénoncée en 1968. *Le happening* informe n'aura jamais la force des grands textes classiques : « *Ce pseudo spectacle n'était qu'une caricature de l'audace et du courage, de la pensée et de l'invention.* »

Du courage, Jean-Pierre Le Goff en fait preuve, lorsqu'il ose mettre en question ce qu'il appelle le bazar psychologique et spirituel des nouvelles religiosités. La mutation qui, en Europe, fait préférer un pseudo bouddhisme à la mode psy aux disciplines théologiques du christianisme est non seulement considéré avec indulgence par la doxa dominante, elle est encouragée par un état d'esprit qui loue l'abandon des exigences dogmatiques. D'où d'étranges compromissions, où l'Etat laïque se prête à des discours fumeux et déréalisants. Mais, pour notre sociologue, il ne s'agit pas de s'abandonner à des constats désenchantés, il s'agit de contrer une évolution ruineuse et de rendre notamment au politique sa puissance d'intervention, en l'articulant à nouveau dans l'histoire et toute sa densité. Et d'insister sur l'importance de la relation à la nation et à la civilisation, dont l'identité « *n'est pas une substance immuable et fermée, mais ne signifie pas pour autant une recomposition constante et indéfinie.* » Seul le rapport à l'héritage donne un sens à la projection dans le futur.

Gérard LECLERC

Jean-Pierre Le Goff - *Malaise dans la démocratie*, Stock, coll. Essais-Documents, fév./2016, 272 pages, prix public : 19 €.

(1) *Mai 68, l'héritage impossible*, La Découverte, coll. La découverte Poche/Essais, mai/2006, 490 pages, prix public : 16 €.

Pour en finir avec Louis XVII

Écrire sur le livre d'un ami n'est pas chose facile. On peut aisément encourir le reproche de courtisanerie ou de copinage, surtout quand on ne se veut pas un moderne Louis Barbier de La Rivière. Plus encore lorsque le susdit traite d'un sujet qui paraît rebattu et sur lequel plus rien ne semble devoir être dit. Seulement voilà, quand on en pense du bien, il faut l'écrire et le partager. Relevons le défi !

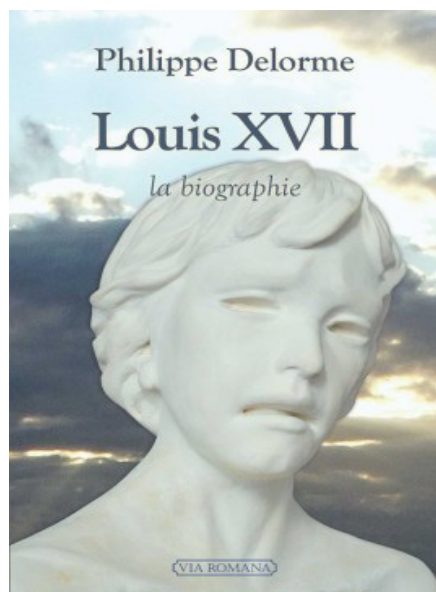
En mettant un terme, souhaitons-le définitif, au sujet après le verdict des études ADN menées sur le cœur du jeune Louis XVII, Philippe Delorme avait clos le champ maintes fois labouré par des milliers d'ouvrages. Le petit roi était bien mort à la date dite et au lieu précisé. C'en était fini des recherches de survivance et des tentatives de relier telle ou telle famille encore existante à la descendance de Marie-Antoinette et de Louis XVI. Terminée aussi l'expression des espoirs des descendants de Naundorff, par exemple.

Au reste, il revenait à Philippe Delorme, plus qu'à n'importe qui d'autre, le soin de clore le sujet, d'écrire Le livre qui fera référence. Parce que c'est bien de cela qu'il s'agit et non d'une banale « redite ». La structure même de l'ouvrage, parce qu'elle est composite, permet de balayer l'intégralité du sujet. D'abord avec une biographie.

C'est que dès sa mort, le sujet Louis XVII a dépassé la simple personnalité du petit Louis-Charles de Bourbon, né à Versailles en 1785 et mort à Paris en 1795. Le jeune garçon n'est pas longtemps resté un enfant, c'est devenu un mythe et à beaucoup d'égards la personnification de la mauvaise conscience de tout un pays pour les errements et les côtés sombres d'une période révolutionnaire qui ne pouvait de toute façon n'être que de lumière. Les conditions dans lesquelles on a laissé « crever » - pardon mais il n'y a pas d'autres termes - un enfant, non pour ce qu'il était mais pour ce qu'il représentait, sont abjectes et impossibles à qualifier autrement qu'avec des mots injurieux. Inutile, par conséquent, de poursuivre sur ce chemin. L'enfant sera toujours

un sujet particulier à traiter, il y a sur tout ce qui le touche des hésitations et des pesanteurs et de toute façon une obligation de délicatesse. Louis XVII nous interroge aussi sur notre rapport à la culpabilité.

Sérieux, l'ouvrage visite toutes les possibilités de l'évasion revendiquée. C'est passionnant comme un bon ro-



man policier et parfois même drôle. Au fond, tout le monde aurait souhaité que cet enfant s'évadât. Ce serait plus confortable, plus léger à supporter, comme si on devait choisir ses moments dans le cours de notre histoire et passer sous silence tout ce qui peut être, à un degré ou à un autre dérangeant. Sans être comptable le moins du monde des malheurs, des débordements et des massacres qui ont jalonné l'histoire de France, le déroulé des événements a contribué à nous faire ce que nous sommes. L'oubli n'a jamais permis d'apprendre de nos erreurs.

Le luxe de cruauté que l'on semble avoir déployé dans le traitement de cet enfant ne laisse pas d'étonner. Tout cela pour rien, puisque l'enfant, atteint comme son frère aîné de tuberculose osseuse, n'aurait de toute façon pas eu beaucoup de chance de survivre. Comme narré dans ce livre, dès son trépas, une multitude de faux dautphins, une centaine, se sont présentés, certains simplement pour faire un tour de piste, d'autres pour marquer d'autant plus et un pour garder encore de nos jours des partisans. Notez qu'il en va ainsi de tout temps et sous toutes les latitudes. Certains pays, comme la Russie, comptent par centaines des faux tsars. Au-delà du débridement de l'imagination que provoque une disparition aussi tragique, cela renvoie à bien d'autres éléments de la psychologie et de l'inconscient collectifs.

La nostalgie n'a pas grand chose à voir à l'affaire. C'est à la fois plus compliqué et plus intéressant. Dépassant largement son strict sujet, Philippe Delorme s'attaque à tous les aspects de la question. C'est d'une lecture passionnante et enrichissante. Voilà pourquoi il faut lire ce livre parce que, même si le sujet Louis XVII ne vous passionne pas outre mesure, vous apprendrez des tas de choses et surtout, bon nombre d'entre elles vous amèneront à réfléchir : au sens de l'histoire, à la manipulation toujours possible des événements et des sources, à la construction du récit, voire du roman, historique. Ajoutons le choix particulièrement judicieux de l'œuvre de Catherine Cairn pour illustrer la couverture, visage qui rend tellement bien compte de la tragédie de cette vie partagée en deux : cinq ans de bonheur et cinq autres de tragédie à l'Antique.

Ne dussiez-vous posséder qu'un seul ouvrage sur le sujet vous devriez choisir celui-là. Cela rend à la fois service au public qui peut se faire une idée réelle, sérieuse, documentée, précise et surtout complète d'une question qui a agité deux siècles de recherches et amené beaucoup de non-spécialistes à la passion de l'histoire ; mais aussi à l'auteur qui, maintenant libéré d'un sujet d'étude aussi prenant va pouvoir voguer vers d'autres mers de réflexions et de découvertes.

Pascal BEAUCHER

Philippe Delorme – *Louis XVII, la biographie*, Éd. Via Romana, déc./2015, 448 pages, prix public : 24 €.



Famille de France

Mars 2016 : Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Vendôme ont reçu à Dreux les administrateurs de la Fondation des Monuments nationaux. Le prince Jean et son épouse la princesse Philomena les ont accueillis à la chapelle royale de Dreux, ce sont de fervents défenseurs du patrimoine engagés dans cette fondation étatsunienne.

Mars 2016 : À l'occasion de la journée de la Femme, le journal *l'Écho Républicain* a mis à l'honneur des femmes du département de l'Eure-et-Loir. Parmi celles-ci on retrouve la princesse Philomena qui réside avec son époux le duc de Vendôme au domaine royal de Dreux depuis cinq ans. La princesse, particulièrement sympathique, est appréciée par la population locale très heureuse de voir le domaine royal revivre depuis l'installation définitive du prince Jean et de sa famille.

Le 13 mars : Invité au gala de la Fondation *Children of Africa* que préside la première dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara, le prince Charles-Philippe d'Orléans, duc d'Anjou, ancien officier de l'armée de Terre et son épouse Diane étaient sur la plage de Grand-Bassam lors de l'attaque de terroristes liés à l'organisation islamiste AQMI.

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12^e) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain. Accueil à partir de 19 h 30. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence commence à 20 h précises et elle s'achève à 22 h. Une carte d'**Abonné des Mercredis** annuelle (15 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences. Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

Mercredi 30 mars : Diplômée de l'Institut d'Études Politiques, rédactrice en chef adjointe à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, **Joséphine DEDET** a publié des romans et une biographie de Géraldine, reine d'Albanie, qui fait autorité.

Spécialiste de la Turquie, notre invitée avait évoqué la politique intérieure de la Turquie ainsi que les profondes tensions qui marquent la société turque, lors d'une précédente conférence puis dans les colonnes de *Royaliste* (no 1071). Elle revient parmi nous pour analyser « **La politique extérieure de la Turquie** » menée par l'AKP et le maître du pays, Recep Tayyip Erdoğan. Relations conflictuelles avec Israël et l'Égypte, offensive contre Bachar el-Assad en Syrie et liens avec les groupes « *djihadistes* », lutte contre les Kurdes, tension avec la Russie, jeu diplomatique avec l'Union européenne sur la question migratoire : quelles sont les ambitions réelles du gouvernement turc ? A-t-il les moyens de les réaliser ?

Mercredi 6 avril : Doctorante en théorie politique et enseignante en théologie politique à Sciences Po Paris, **Anastasia COLOSIMO** a mené des études de droit et de criminologie à la faculté de Panthéon-Assas et fut en 2015 *visiting scholar* à l'Université de Columbia. Nous avons présenté dans *Royaliste* (no 1093) son ouvrage « **Les bûchers de la liberté** » qui porte sur le **blasphème**.

À l'encontre d'une idée communément reçue, le blasphème n'est pas un principe religieux mais, depuis toujours, un instrument politique. Qu'il s'agisse de Rushdie, de Dieudonné, des caricatures de Mahomet dans *Charlie hebdo*, de la Bible ou du Coran, de l'Orient proche ou lointain, de la Cour européenne des droits de l'homme ou des lois mémorielles françaises, nous sommes ici confrontés à une laïcisation du blasphème qui recèle un redoutable paradoxe : la protection systématique des sentiments des uns et des autres provoque la guerre de tous contre tous et la ruine progressive de la liberté d'expression.

Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse Internet :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

NAR - Bloc C - boîte 13 - 38 rue Sibuet - 75012 Paris

Abonnement, adhésion et librairie

règlement à l'ordre de :

la **Nouvelle Action royaliste (NAR)**

La nation et l'universel,

prix public : 18 € (frais de port offert gracieusement).

Règlement à l'ordre de la **NAR**

info@nouvelle-action-royaliste.fr

Communiquer avec la NAR

info@nouvelle-action-royaliste.fr

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://www.dailymotion.com/nouvelle-action-royaliste>

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Tél. : 01.42.97.42.57

Grande braderie permanente ! dans les locaux :

livres anciens de 2 à 5 €

et livres récents à moitié prix

Royaliste
Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.L. 13
38, rue Sibuet - 75012 Paris

Directeur politique :
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint :
Christophe Barret

Directeur de la publication :
Yvan Aumont

Dir. de la publication
délégué :
Pascal Beaucher

Rédacteur en chef :
Alain Paul Nicolas

Com. paritaire : 05 14 - G
84 801
ISSN 0151-5772

L'Union moribonde

À d'innombrables reprises et sur tous les tons, nous avons dit que cette « Europe » qu'on nous présentait comme substitut au projet national n'avait aucune chance de se construire pour le bien commun des peuples associés.

L'Europe du Marché commun, sous l'illusoire protection étatsunienne, était cimentée par l'anticommunisme mais l'Union soviétique s'est effondrée. L'Europe de Maastricht était faite pour arrimer l'Allemagne mais c'est Berlin qui domine l'ensemble disjoint. L'Europe de la « monnaie unique » qui n'a pas réussi à devenir la monnaie de l'Union est un système de contrainte politique et sociale qui fonctionne sur le mode déflationniste. Les « valeurs démocratiques » ont été broyées par des institutions caricaturales où l'on voit que le Parlement n'a pas l'initiative des lois tandis que le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif se mélangent dans la Commission ; elles ont été calcinées par une bureaucratie vendue aux groupes de pression ; elles ont été explicitement niées après le référendum de 2005 par la fabrication d'une « constitution économique » édictant des règles imbéciles - l'équilibre budgétaire - à partir de théories invalidées par l'expérience.

Cette « Europe » est en train de mourir. Elle meurt parce qu'elle n'a jamais vécu selon l'esprit européen. Elle meurt parce qu'elle a voulu dépasser les nations alors que l'Europe ne peut se définir que par ses nations. Elle meurt parce que l'agrégat de l'Ouest a continué de se concevoir sans l'autre partie du continent européen puis contre elle : hélas, nous sommes trop peu à avoir saisi la portée dramatique de l'échec du projet de Confédération européenne brièvement soutenu par François Mitterrand dans le prolongement de la gaullienne « Europe de l'Atlantique à l'Oural ».

Dans le milieu dirigeant, on ne sait toujours pas pourquoi cette caricature d'Europe est en train de mourir. On ne se souvient même plus des belles promesses sur « l'Europe des consommateurs » et sur « l'Europe sociale ». Mais on commence à voir comment cette « Europe » est en train de finir.

L'arrivée massive de migrants a été le révélateur d'une impuissance collective (1) soulignée par

l'abandon de la Bulgarie, de l'Italie du Sud et de la Grèce tout au long des premières années de la crise migratoire. Signé le 18 mars, l'accord entre l'Union européenne et la Turquie entend « mettre un terme aux souffrances humaines » et « rétablir l'ordre public » en Grèce.

Comme prévu, c'est Berlin qui a décidé des termes du marchandage avec Ankara, assorti de la promesse vague et illusoire d'une adhésion de la Turquie à une Union qui se défait. La conception allemande de la gestion des stocks et des flux humains, recouverte dans un premier temps d'une parure humanitaire, est maintenant masquée par un habillage juridique destiné à organiser le renvoi en nombre des arrivants sans procéder à des expulsions collectives. La complexité des procédures produira une inefficacité pratique assortie de violences - ou bien l'ouverture de nouvelles routes par les passeurs.

La crise de la zone euro s'aggrave dans le silence médiatique. L'asservissement de la Grèce et la paupérisation de son peuple ne relèvent plus de la thérapie de choc mais de la punition selon la méthode appliquée aux Allemands de l'Est. Et la situation continue de se dégrader. Publiquement, le patronat italien dit que le pays se trouve « entre l'asphyxie et la sortie de l'euro. » Discrètement, le patronat français envisage l'explosion de la « monnaie unique ». En Espagne, en France, la logique déflationniste de l'euro est facteur de crise politique ouverte ou larvée : face à des oligarques en bout de course, se dresse des populismes de droite ou de gauche inopérants. La Banque centrale européenne constate quant à elle l'échec des injections de monnaie par voie d'assouplissements quantitatifs et sa direction envisage ouvertement le recours à la « monnaie hélicoptère » - à une distribution de liquidités qui iraient directement sur le compte bancaire du consommateur. (2) Ceci afin d'éviter que les pays de la zone euro ne basculent dans le trou noir de la déflation.

Tandis que les problèmes grandissent, les hommes rapetissent. (3) Les voici proches de la panique.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. l'éditorial du numéro 1084 : Migrants : des solutions.

(2) Cf. l'article de Romaric Godin dans *La Tribune* du 18 mars.

(3) J'emprunte l'expression à Marcel Gauchet. Cf. *L'Alsace*, 9 janvier 2016.

